

Budget primitif 2026

DOSSIER DE PRESSE
11 DÉCEMBRE 2025





Comme l'an passé, ce budget a été élaboré dans un contexte national marqué par une forte incertitude politique – avec la démission successive de deux gouvernements – et par une situation préoccupante des finances publiques, illustrée par la dégradation de la note souveraine de l'État par plusieurs agences de notation.

À l'échelle des départements, la tension financière demeure : hausse des dépenses sociales, contraction des recettes... Malgré cela, la Mayenne bénéficie d'une embellie sur les droits de mutation à titre onéreux (taxe sur les transactions immobilières), en progression de **36 % sur les huit premiers mois** de 2025. Dans ce cadre, le Département présente un **budget 2026 qui préserve ses capacités d'intervention essentielles, notamment dans le champ social, tout en soutenant l'investissement, avec 75 millions d'euros injectés dans l'économie locale**, au service de l'emploi et de l'aménagement du territoire.

Le budget 2026 du Conseil départemental s'élève à 406 millions d'euros, soit 22 millions d'euros de plus qu'en 2025. 187 millions d'euros sont consacrés à l'action sociale, ce qui représente la moitié du budget : solidarité envers les plus fragiles, accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, soutien aux personnes frappées d'exclusion ou éloignées de l'emploi, protection des enfants et des familles.

Au-delà de l'action sociale, ce budget répond aux besoins quotidiens des Mayennais dans des domaines essentiels : **santé de proximité, aménagement des territoires (routes, développement local...), environnement, enseignement (collèges), culture, sport, attractivité touristique et patrimoniale.**

Pour garantir un budget équilibré, nous avons revu nos dépenses et dispositifs financiers. Avec courage et lucidité, élus et services ont accompli un travail considérable pour ajuster nos politiques et dégager les économies nécessaires.

En trois mots, le budget 2026 soumis au vote de l'Assemblée le 11 décembre prochain est : solidaire, responsable et tourné vers l'avenir.

Olivier Richefou
Président du Conseil
départemental de la Mayenne

406 M€

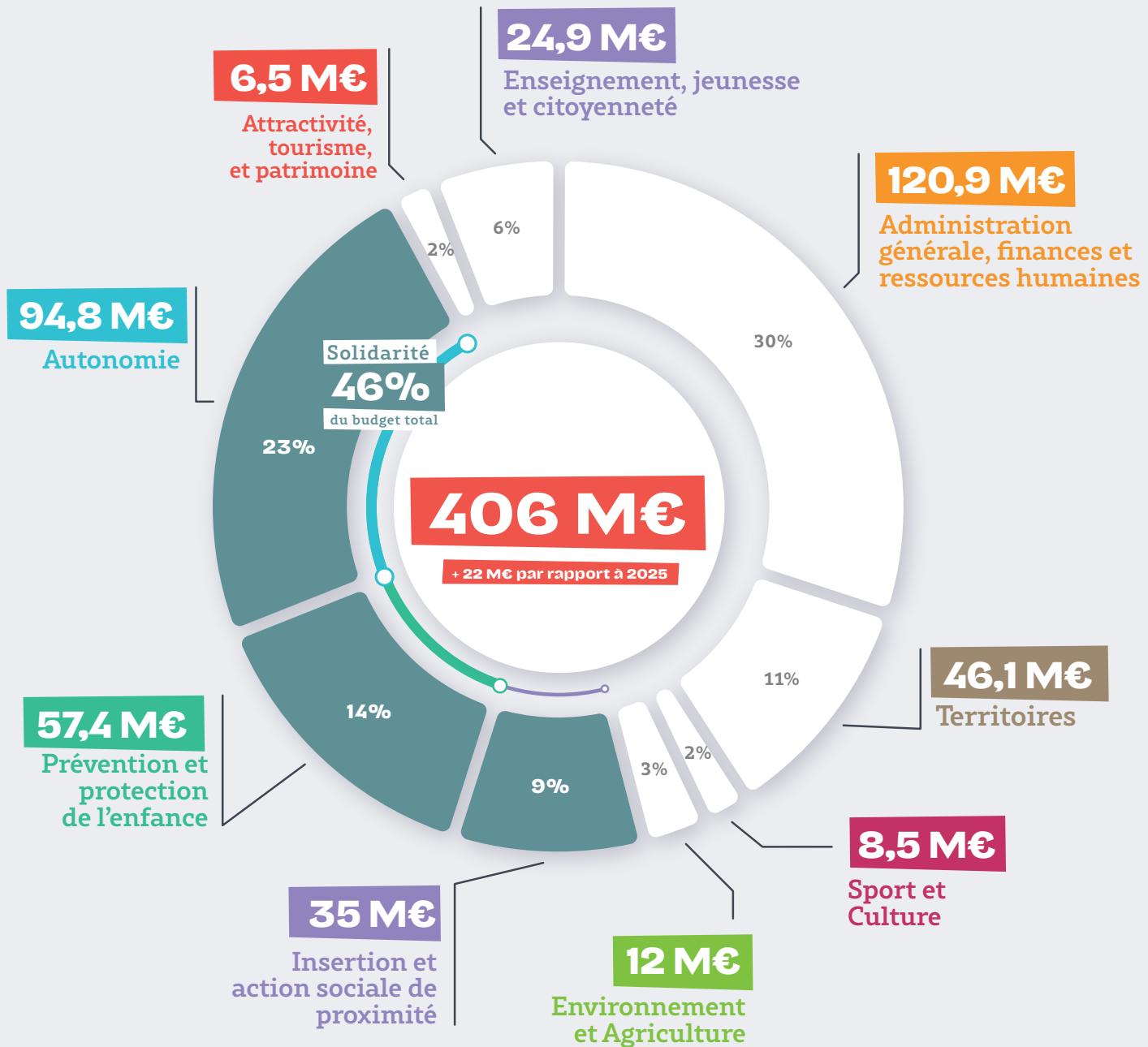
C'est le budget primitif du Département.

L'assemblée départementale s'apprête à examiner son budget primitif 2026 qui s'élève à **406 millions d'euros, en progression par rapport à 2025**. Avec plus de **187 millions consacrés au champ social** (hors masse salariale), le Conseil départemental demeure le chef de file des solidarités et le premier intervenant au soutien des personnes les plus fragiles. Dans le même temps, le Département conserve un **haut niveau d'investissement de 75 millions d'euros**.

Ce qu'il faut retenir :

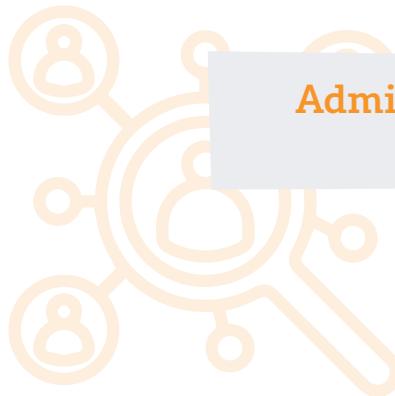
- Le budget global passe de 384 M€ en 2025 à **406 M€**, soit **une progression de 22 M€ (+5,7%)**
- Les trois missions de l'action sociale (autonomie, insertion et action sociale de proximité, Prévention et protection de l'enfance) représente **46% des dépenses du budget global**.
- Les dépenses d'investissement atteignent **75,2 M€**, soit 1,4 M€ injectés chaque semaine dans l'économie locale et pour les territoires
- Des dépenses d'investissement plus élevées que dans les autres départements : **248 € par hab.**
- Les dépenses de fonctionnement progressent légèrement à 1,3% tout comme les recettes de fonctionnement (+ 0,9%)
- **Baisse de 2% des effectifs** grâce à une simplification de l'organisation
- Un **autofinancement** qui demeure au plus bas, égal à zéro pour la seconde année consécutive
- Recours à un emprunt de **42 M€**
- 6^{ème} année consécutive que nous présentons une analyse environnementale du budget.
- Un budget **sans nouvel impôt** pour les Mayennais

Budget primitif 2026



9 Missions

dans le budget primitif 2026



Administration générale, finances et ressources humaines

120,9 M€

9 programmes supports (gestion budgétaire et financière, transformation et innovation, gestion mobilière et immobilière, ressources humaines, sécurité civile, élus départementaux, audit, contrôle et évaluation, sécurité juridique et assurance, communication interne) dédiés au financement des ressources assurant le fonctionnement de l'administration départementale.

Transformation et innovation

Le budget alloué au programme pour l'exercice 2026 est en progression et atteint **6,3 M€** (dont 1 M€ au titre des projets issus de la démarche 5.3), afin d'assurer la prise en charge des actions nécessaires au fonctionnement quotidien de la collectivité.

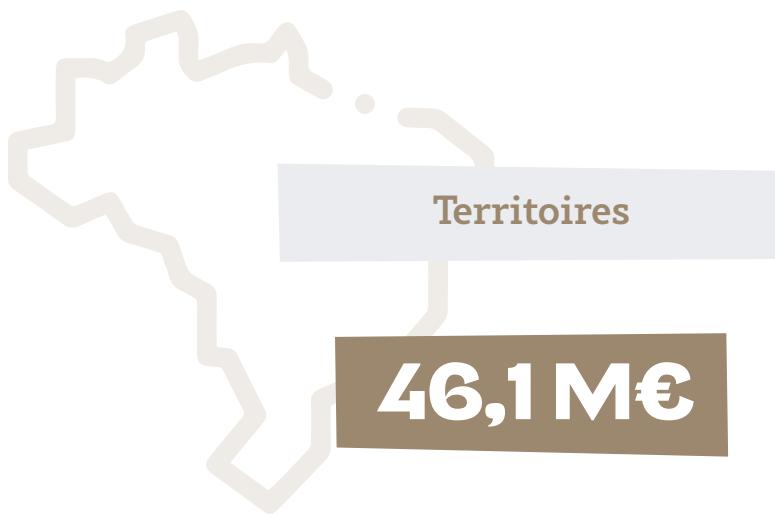
Mise en oeuvre du projet de dématérialisation de la gestion des subventions et des projets de transformation numérique au sein de la collectivité (développement des usages IA, parapheur électronique...)

Ressources humaines

Baisse de 2% des effectifs grâce à une simplification de l'organisation. La masse salariale reste au même niveau qu'en 2025 (**69,1 M€**) se traduisant par une légère baisse des effectifs.

Sécurité Civile

Soutien de **11,38 M€** en faveur du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Cette participation doit permettre au SDIS d'assurer la prise en charge de 20 000 interventions.



Développement local

- Poursuite des contrats de territoires : **1,5 M€ pour les aides aux communes et 5,5 M€ pour celles aux EPCI**
- Amorcer le lancement des premières actions du plan « le cheval au coeur de la Mayenne ».

Santé de proximité

- Investissement à la hausse concernant ce programme avec la perspective de l'acquisition d'un robot chirurgical pour les centres hospitaliers de la Mayenne (**1,5 M€**)
- Consolider l'accompagnement des étudiants en santé et la fidélisation des infirmiers diplômés d'État et infirmiers en pratique avancée, tout en préparant l'arrivée en Mayenne des Docteurs Juniors

Habitat

- Affirmer la place de la Maison départementale de l'habitat, comme outil d'ingénierie et mutualisation des enjeux de rénovation via le Pacte départemental de l'habitat.

Routes

- **19,2 M€** consacrés au programme Routes
- Poursuivre l'entretien programmé des chaussées des routes départementales (RD) : **5,4 M€**
- Conduire les opérations d'amélioration des RD concertées avec les communes et EPCI inscrites au plan routier départemental : **3,4 M€**
- Conduire, en lien avec les EPCI, le programme d'aménagement de voies douces le long des RD : **1,6 M€**
- Débuter les travaux du demi-échangeur de La Baconnière RD31/RD123 : **1,6 M€**
- Poursuivre les travaux d'aménagement de la RD34 entre Lassay-les-Châteaux et Rives d'Andaine : **1,5 M€**

Aménagement numérique

- Accompagner la fermeture du réseau cuivre par Orange : en 2026, appui aux élus et habitants pour la fermeture du cuivre



Prévention et protection de l'enfance

57,4 M€

Prévention et protection maternelle et infantile

Le département compte **1 687 assistants et assistantes maternels** au 30 septembre 2025

- **155 K€** pour la participation au fonctionnement des centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP)
- **123 K€** pour la formation des assistants maternels
- **50 K€** pour l'achat de vaccins

Programme prévention et protection des enfants et des familles

Il s'agit pour le Conseil département de déployer une offre d'accueil des mineurs et des jeunes majeurs en tenant compte des besoins particuliers de chaque jeune confié. L'objectif du Département est de maintenir l'enfant dans son milieu habituel ou faciliter le retour à domicile après une prise en charge en dehors du milieu familial.

- **24,9 M€ pour le financement du fonctionnement des familles d'accueil et leurs assistants familiaux**, de l'accompagnement spécifique. Le département emploie 218 assistants familiaux au 30 septembre 2025
- **19 M€** pour l'accueil en établissements : accueil en maison d'enfants à caractère social, accueil en lieux de vie
- **9,5 M€** pour financer les actions socio-éducatives comme les mesures d'accompagnement à domicile (aides éducatives à domicile, accompagnement éducatif en milieu ouvert, accompagnement éducatif en milieu ouvert renforcé, dispositifs à domicile de technicien en intervention sociale et familiale, prévention spécialisée, ...)
- **2 M€ pour la prise en charge des mineurs non accompagnés**



Insertion et action sociale de proximité

35 M€

Le budget consacré à l'insertion et l'action sociale de proximité est en très légère progression. Au 31 août 2025, le Département enregistre **3 445 allocataires du RSA**, un nombre stable depuis 2022. Plus de 80 % de ce budget est dédié au versement du **RSA et contrats aidés, soit 28 millions d'euros**.

3,1 M€ en faveur de l'insertion professionnelle

- **1,25 M€** dédiés aux actions financées par le Fonds social européen (FSE)
- **730 K€** pour les ateliers et chantiers d'insertion
- **345 K€** pour les actions favorisant le retour à l'emploi
- **287 K€** pour les actions liées à l'accompagnement des bénéficiaires
- **242 K€** pour l'accompagnement socio-professionnel
- **152 K€** pour le Fonds d'aide aux jeunes
- **150 K€** pour le dispositif territoire zéro chômeur de longue durée

1,6 M€ en faveur de l'insertion sociale

- **542 K€** pour les Espaces d'initiatives et de découvertes (EDI)
- **416 K€** pour les actions favorisant la mobilité
- **304 K€** pour l'accompagnement spécifique parcours social

1,2 M€ dédiés au Fonds de solidarité logement (FSL)

Le Département s'engage pour l'accès et le maintien dans le logement des personnes les plus vulnérables.

- **534 K€** pour financer les actions en faveur des ménages et des majeurs vulnérables
- **256 K€** en faveur du logement des personnes défavorisées



Environnement et Agriculture

12 M€

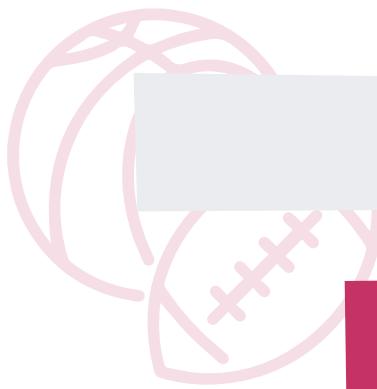
De nombreuses actions sont conduites dans le cadre des 7 programmes essentiels tenus par des objectifs environnementaux par la collectivité. C'est une politique volontariste mobilisant des dotations à hauteur de 12 millions d'euros, dont les 2/3 en investissement qui est engagée par la commission environnement et agriculture.

Environnement

- **4,7 M€** dédiés au programme eau qui permettra de poursuivre le financement des projets pluriannuels (usine d'eau potable de Laval agglomération, sécurisation de captage de Vaubourgueil pour la Régie des Coëvrons), les réhabilitations d'ouvrages et le renouvellement de réseaux
- **250 K€** déployés en soutien à la rénovation énergétique performante des ménages précaires accompagnés dans le cadre de la boîte à outils « précarité énergétique »
- **250 K€** alloués au versement des aides aux projets d'investissements issus des AMI (Appel à manifestations d'intérêts) portés par les collectivités.
- **225 K€** mobilisés pour l'aide aux schémas modes actifs et aux aménagements cyclables en agglomération

Agriculture

- **360 K€** déployés pour l'accompagnement des partenaires au service d'une agriculture forte, résiliente et bas carbone
- **50 K€** mobilisés pour le soutien à l'installation en agriculture (stage, étude de faisabilité...)
- **47 K€** déployés en appui aux organismes à caractère agricole (promotion des produits mayennais, sauvegarde des races animales représentatives de notre agriculture, animation du territoire)



Sport et Culture

8,5 M€

Sport

Le sport est une priorité pour le Département de la Mayenne qui figure toujours dans le trio de tête des départements les plus sportifs de France.

Le programme sport est ainsi doté de **4,6 M€** pour promouvoir la dynamique olympique et son héritage à travers le plan départemental Héritage Mayenne 2024 (2,9 M€) qui permet de répondre aux enjeux du territoire en matière de santé publique, d'éducation et de cohésion sociale.

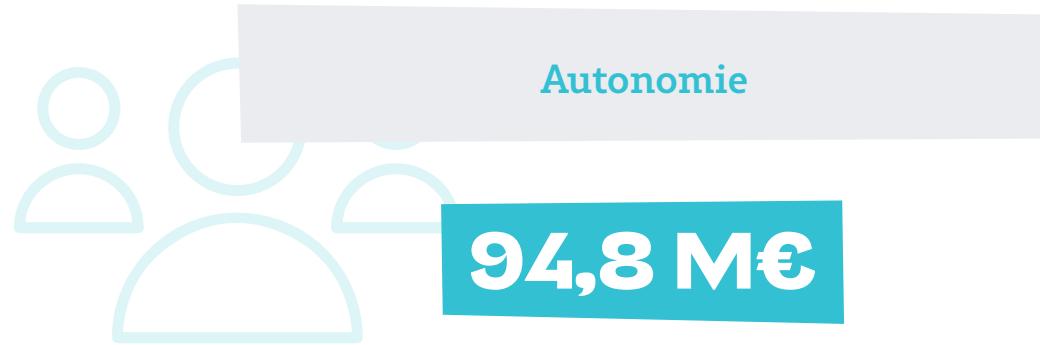
Le Département continuera de soutenir les évènements sportifs majeurs prévus en 2026 (445 K€), la pratique sportive (489 K€), ainsi que les sportifs de haut niveau et de haute performance (275 K€).

Culture

3,86 M€ consacrés à la culture dont 1,5 M€ pour la création, la diffusion et l'action culturelle, 1,3 M€ en faveur de la culture dans les territoires et 802 K€ pour la lecture.

Le Département continue d'accompagner le dispositif d'éducation artistique et culturelle (EAC) Aux Arts Collégiens ! avec notamment la prise en charge du déplacement des jeunes au-delà du financement des actions elles-mêmes.

Un nouveau schéma départemental de développement de la lecture publique, dont l'adoption sera proposée en assemblée courant mars 2026, déclinerà le projet culturel départemental, autour de trois axes : le développement de réseaux de lecture publique solidaires et innovants, la participation des bibliothèques à la vie culturelle du territoire, l'accompagnement des structures de lecture publique dans les transitions numériques et écologiques.



Le Département poursuit son engagement pour accompagner le virage domiciliaire, développer l'offre inclusive et faciliter l'adaptation de l'offre liée au parcours de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Personnes âgées - 33,8 M€

- **13,5 M€** dédiés à l'allocation personnalisée d'autonomie dont 12,3 M€ pour l'APA à domicile et 1,2 M€ pour l'APA Établissement
- **700 K€** dédiés aux subventions de fonctionnement auprès des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD). Il s'agit pour le Département de soutenir financièrement les SAAD dans le déploiement d'une flotte de véhicules « propres » ainsi qu'une aide au permis de conduite au profit de leurs professionnels
- **307 K€** dédiés aux frais liés à l'habitat, dont la construction de logements alternatifs, l'accompagnement des innovations de l'habitat alternatif séniors des acteurs privés et associatifs et le déploiement de May Prime Adapt'

Personnes en situation de handicap - 61 M€

Le Plan Handicap 53, avec ses 24 mesures, s'inscrit dans la poursuite de l'engagement du Département en faveur d'une société inclusive pour les personnes en situation d'handicap.

- **40,8 M€** au titre de l'aide sociale à l'hébergement, les services ménagers et les dispositifs d'accompagnement
- **9,9 M€** pour le versement de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- **2,8 M€** dédiés au transport d'élèves en situation de handicap. Le Département reprend en direct la gestion des dossiers des enfants ainsi que la partie budgétaire, notamment avec la reprise des marchés avec les différentes sociétés de transport
- **780 K€** dédiés à la création de 15 nouvelles réponses médico-sociales pour accompagner et sécuriser les transitions 17/25 ans des jeunes en grande vulnérabilité, correspondant à la mesure 3.5 du Plan Handicap 53
- **300 K€** dédiés à la Réponse Accompagnée Pour Tous, qui a pour objectif d'identifier et construire des réponses adaptées à des situations sans solutions
- **200 K€** dédiés à la dotation complémentaire au profit des SAAD
- **36 K€** dédiés aux frais de séjour dont la création de quatre places en Foyer de vie et trois en Foyer d'accueil médicalisé dans le cadre du Plan Handicap 53 : mesures 3.6 et 3.7



Attractivité, Tourisme et Patrimoine

6,5 M€

6,5 millions d'euros sont dédiés aux programmes de la mission Attractivité, Tourisme et Patrimoine qui ont vocation à favoriser les opportunités du développement de la Mayenne et de rester dans la compétition des territoires attractifs. Cette mission contribue à la qualité de vie et à l'épanouissement personnel des Mayennais par la préservation et la valorisation du patrimoine et le développement de l'économie touristique.

- **2,9 M€** pour le patrimoine afin de répondre aux importants travaux d'entretien, de restauration et de restructuration des sites patrimoniaux
- **1,9 M€** alloués au programme touristique afin de poursuivre l'ambition de développement de la mise en tourisme de la Mayenne, à travers l'élargissement des compétences de Destination Mayenne sur un volet attractivité, la valorisation du tourisme fluvial, la poursuite de l'entretien du réseau des voies vertes ainsi que la mise en exploitation des maisons éclusières
- **1,65 M€** pour les programmes Attractivité (800 K€) et Communication (850 K€) avec l'objectif de renforcer la notoriété et d'assurer le rayonnement de la Mayenne au plan local, régional et national, favoriser la visibilité du territoire et rapprocher les habitants de leur institution départementale
Dont **400 K€** pour le soutien à l'équipe féminine de cyclisme professionnelle mayennaise pour valoriser le territoire et développer sa notoriété en France et à l'étranger en utilisant la marque Mayenne

Enseignement, jeunesse et citoyenneté

24,9 M€

Collèges

- **4,9 M€** alloués aux travaux dans les collèges publics du Département
- **1,1 M€** dédiés au développement du numérique au sein des établissements
- **210 K€** pour l'opération « Génération Mayenne » qui vise à promouvoir l'activité sportive et culturelle des collégiens au sein des clubs, associations et écoles d'enseignement artistique du département.

Il confirme les ambitions du Département en matière d'enseignement et la volonté d'offrir aux collégiens, les meilleures conditions pour étudier, en leur proposant notamment, une restauration de qualité valorisant les produits locaux.

Enseignement supérieur

9,3 M€ sont dédiés à la mise en œuvre du Schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, en partenariat avec le Conseil régional Pays de la Loire et Laval Agglomération. Ils permettent d'accompagner le fonctionnement et le développement des établissements d'enseignement supérieur, de soutenir des projets immobiliers et d'améliorer les conditions de vie étudiante.



lamayenne.fr

Contact presse : presse.dca@lamayenne.fr